

## Feuille de calcul - Option de Garantie d'assurabilité d'entreprise (GA d'entreprise)

### En quoi consiste l'option de Garantie d'assurabilité d'entreprise ?

Il s'agit d'un avenant offrant l'option aux propriétaires d'entreprises de souscrire de l'assurance supplémentaire sur une période de 10 ans et ce, sans justification d'assurabilité, au furet à mesure que l'entreprise devient plus importante.

### Pourquoi existe-t-il un besoin pour l'avenant en question ?

L'avenant permet de combler les besoins croissants de l'entrepreneur fur et à mesure que cette dernière devient plus importante. Au fur et à mesure que la valeur de l'entreprise s'accroît, il pourrait être nécessaire de souscrire de l'assurance supplémentaire pour les raisons suivantes :

- Régler des frais comme l'impôt sur les gains en capital liés à la succession de l'entreprise au décès de son propriétaire.
- Financer des conventions de rachat d'actions entre actionnaires.

### Comment déterminer le montant d'assurance supplémentaire qui sera nécessaire dans l'avenir ?

Le montant du capital assuré supplémentaire offert est directement lié à la croissance du bénéfice net de l'entreprise. Après avoir déterminé la juste valeur marchande à l'établissement, le montant de la GA d'entreprise et le montant maximal de l'option peuvent être déterminés.

### Juste valeur marchande

Juste valeur marchande = moyenne pondérée des bénéfices nets de l'entreprise (BNE)\* au cours des 3 années précédentes (rajustée pour tenir compte des montants non répétitifs et des primes versées aux cadres) x 10

$$*Moyenne pondérée BNE = [(BNE \text{ pour l'année en cours } \times 3) + (BNE \text{ 1 an avant } \times 2) + (BNE \text{ 2 ans avant } \times 1)] / 6$$

*(Moyennant l'approbation par la tarification, une formule de rechange proposée par le comptable ou le propriétaire de l'entreprise pourra être utilisée pour déterminer la juste valeur marchande de l'entreprise.)*

Remplir la feuille de calcul suivante pour déterminer le montant de la GAE et le montant maximal de l'option auxquels vous êtes admissible, moyennant tarification financière.

<b>A Déterminez la juste valeur marchande (JVM) de votre entreprise</b>		Raison sociale de l'entreprise _____					
		• Juste valeur marchande = moyenne pondérée des bénéfices nets de l'entreprise (BNE)* au cours des 3 années précédentes X 10					
<b>1</b>	Bénéfices nets de l'entreprise (BNE)		<u>Facteur</u>		<u>Pondérée</u>		
	Année en cours		\$ X 3	=		\$ +	
	1 année avant		\$ X 2	=		\$ +	
	2 années avant		\$ X 1	=		\$ +	
			Total	=		\$	<b>A1</b>
<b>2</b>	Moyenne pondérée BNE = <b>A1</b>		\$ ÷ 6	=		\$	<b>A2</b>
<b>3</b>	Juste valeur marchande = <b>A2</b>		\$ X 10	=		\$	<b>A3</b>
<b>4</b>	Part de la personne assurée = <b>A3</b>		\$ X	%		\$	<b>A4</b>
<b>B Choisissez le montant de votre GA d'entreprise (GAE)</b>		• Du minimum de 100 000 \$ jusqu'à concurrence du maximum de votre juste valeur marchande ( <b>A4</b> ), sans excéder 10 000 000 \$					
<b>5</b>	Inscrire le montant de GA d'entreprise désiré		\$	<b>B5</b>	<i>Entrer sur l'illustration</i>		
<b>C Montant maximal de l'option (MO)</b>		• Le montant maximal de capital assuré pouvant être souscrit tout au long des 10 dates d'option de l'avenant ne peut excéder 10 000 000 \$					
<b>6</b>	Montant maximal de l'option = <b>B5</b>		\$ X 3	=		\$	<b>B6</b>

Je comprends que les valeurs illustrées dans la présente feuille de calcul de l'OGA sont basées sur les renseignements financiers que j'ai fournis et sur ma compréhension de mes besoins d'assurance futurs en rapport avec la juste valeur marchande de mon entreprise. Le montant de la GA d'entreprise et le montant maximal de l'option sont assujettis à la tarification financière. Se reporter à l'illustration pour connaître les exigences de tarification.

**Signature du client :** \_\_\_\_\_ **Date :** \_\_\_\_\_

**Signature du conseiller :** \_\_\_\_\_ **Date :** \_\_\_\_\_